

Etienne Long fils naturel et legitime de Jean et de Catherine pelagrine
 et né le six fevrier mille sept cent vingt un et a été baptisé le meme
 jour par moy soussigné. Le parrain a été Colme quest et la marraine
 Marie quest. Le parrain a signé apres moy. **Masailles ptre C quest**
 Thérèse qui lou fille de l'ancien et de Thérèse Nod. Elle est morte à la
 bastide de l'ort le jour de l'ancien fessier de la fin le onse fevrier
 mille sept cent vingt un, apres d'environ vingt fessier, et a été enterrée
 le douze de ce lim. Et de celle paroisse present nous soussigné
 Reynoird **Cuz** **Masailles ptre**
 Joseph pour Joseph nous vivait fils naturel et legitime de Jean et de Thérèse Bonfons
 et né le douze fevrier mille sept cent vingt un, et a été baptisé le sixier
 pas moy soussigné. Le parrain a été Joseph et la marraine a été
 Marie quest. Qu'il son morte le parrain a signé apres moy.
 Reynoird **Cuz** **Masailles ptre**
 Joseph Laure fils naturel et legitime de Jean et de Laure Laure et né le
 sixier fevrier mille sept cent vingt un, et a été baptisé le meme
 jour par moy soussigné. Le parrain a été Joseph et la marraine a été
 Marie quest. Qu'il son morte le parrain a signé apres moy.
 Reynoird **Cuz** **Masailles ptre**
 Le vingt cinqieme fevrier mille sept cent vingt un, le mariage accordé
 entre Pierre quest, age d'environ vingt ans, soldat de la marine dans la
 Compagnie de l'honneur terral, fils de feu Jacques et de Marie Reynoird
 d'une part, et Rose et Masailles, agee d'environ seize ans, fille d'honneur
 et de Catherine Rigonde tout de le present lieu de la garde d'autre, a été
 celebré dans cette église paroissiale apres les trois publications faites
 avec la permission par écrit du dit R. l'ort en dalle des fevrier
 en présence de nous euz et des parents et le moins requis et soussigné
 apres avoir exigé leur mutuel consentement, nous les avons mariés
 selon le Rit de notre sainte mere l'église catholique apostolique et
 Romaine. mée. Masailles ptre, honneur l'ort, France et Joseph
 Marie fady le moins ont signé apres moy. Reynoird **Cuz** **Masailles ptre**
 Jean I **Masailles ptre**
 Le vingt et cinqieme fevrier mille sept cent vingt un le mariage
 accordé entre François Julien, age d'environ vingt deux ans, fils de
 feu François et de Magdelaine Julianne d'une part, et Marie quest
 age d'environ vingt ans, fille de feu Charles et de Thérèse Julianne
 tout de le present lieu de la garde d'autre, a été celebré dans cette
 église paroissiale apres une seule publication avec dispense de
 deux autres diuement infirmes et controlés en dalle du dix et sept

fevrier et en présence de nous euz et des parents et le moins requis et
 soussigné. Le parrain a été Colme quest et la marraine a été
 Marie quest. Qu'il son morte le parrain a signé apres moy.
 Reynoird **Cuz** **Masailles ptre**
 Joseph Long fils naturel et legitime de Jean et de Thérèse Bonfons
 et né le sixier fevrier mille sept cent vingt un, et a été baptisé le meme
 jour par moy soussigné. Le parrain a été Colme quest et la marraine a été
 Marie quest. Qu'il son morte le parrain a signé apres moy.
 Reynoird **Cuz** **Masailles ptre**
 Antoine grillole fils naturel et legitime de Jean et de Thérèse Bonfons
 et né le sixier fevrier mille sept cent vingt un, et a été baptisé le meme
 jour par moy soussigné. Le parrain a été Antoine Bonfons et la marraine a été
 Marie quest. Qu'il son morte le parrain a signé apres moy.
 Reynoird **Cuz** **Masailles ptre**
 Elaise Lione fille naturelle et legitime de Jean et de Magdelaine fabresse
 et née le quatre mai mille sept cent vingt un, et a été baptisée le sixier
 pas moy soussigné. Le parrain a été Jean Julien et la marraine Elaise
 addison. Le parrain a signé apres moy. **Masailles ptre Julien**
 Pierre Reynoird greux de Thérèse Julianne et mort le dix huit mai mille
 sept cent vingt un, age d'environ quarante huit ans, et a été enterré le
 dix huit elant le lim. Et de celle paroisse present nous soussigné
 Reynoird **Cuz** **Masailles ptre**
 Jean Louis Augier fils de feu et Charles et de Marie Anne Senelle de l'ort
 mort à la bastide du R. apallat la porte terrois de le lieu, le vingt mai mille
 sept cent vingt un, age d'environ seize ans, et a été enterré le
 lim. Et de celle paroisse present nous soussigné. Reynoird **Cuz** **Masailles ptre**
 Suzanne Hardillon épouse de feu Jacques Abail et morte le vingt un
 mai mille sept cent vingt un, age d'environ cinquante cinq ans, et a été
 enterrée le vingt et deux dans le lim. Et de celle paroisse present
 nous soussigné. Reynoird **Cuz** **Masailles ptre**
 François gaurry fils naturel et legitime de Joseph et de Elaise et dale est
 né le vingt et trois mai mille sept cent vingt un et a été baptisé le
 meme jour par moy soussigné. Le parrain a été honneur huguel, et
 la marraine Marguerite Langere. Le parrain a signé apres moy.
 Masailles ptre h hugue